

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 JUIN 2014

Présents : Lionella GALLARD, Philippe TESSIER, Jean-Claude CHADENAS, Alain GUILLOT, Michelle DILAJ, François CAZIN, Laurent CHERRIER, Pascal CHEVALLIER, Célia COUDERC, Fabrice GOUNY, Claude HASCOËT, Patricia LEVANT, Chantal SARTIAUX, Nadège ZEPPA

Excusé : Charles-Antoine DE VIBRAYE.

### Ordre du jour :

- 1) – MSU (Maison Santé Universitaire – avenant lot n° 12 – GIRARD T.P
- 2) – SIDELC (Syndicat Intercommunal Electricité Loir-et-Cher) – enfouissement réseau Rue Argonne.
- 3) – Appel à candidatures gîte communal – autorisation occupation domaine public.
- 4) – Signature convention PACT (Projet Action Culturelle de Territoire) – Grand Chambord.
- 5) – Festival des Arts de la Rue Echo du Caquetoire.
- 6) – Compte rendu commissions Agglopolys.
- 7) – Marché Gourmand et Artistique.
- 8) – Rentrée scolaire 2014-2015 – organisation rythmes scolaires.

### **MSU (Maison Santé Universitaire – avenant lot n° 12 – GIRARD Travaux Publics**

Cet avenant concerne le busage du fossé, non prévu dans le devis initial. Le montant total des travaux s'élève à 4 144,80 €.

### **SIDELC (Syndicat Intercommunal Electricité Loir-et-Cher) – enfouissement réseau Rue Argonne**

Ce point, déjà prévu à l'ordre du jour du précédent conseil, a été reporté à ce jour en raison d'un manque de précisions sur le détail des travaux à réaliser.

Lionella GALLARD a rencontré Monsieur HAMELIN qui a procédé à une nouvelle estimation.

Les lampadaires seront équipés de lampes « basse énergie ». Lionella GALLARD présentera un dossier « économie d'énergie » auprès de l'Agglo qui nous apportera une subvention sur la pose des lampadaires.

### **Appel à candidatures gîte communal – autorisation occupation domaine public**

La commission s'est réunie avant le Conseil Municipal afin de choisir le mode de gestion des gîtes, entre une DSP (Délégation de Service Public) et une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). C'est cette dernière solution qui a été retenue.

La décision de la commission sera rendue au Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre.

### **Signature convention PACT (Projet Action Culturelle de Territoire) – Grand Chambord.**

Le travail culturel de Cheverny est largement reconnu grâce à Jazz'in, à l'Echo du Caquetoire et à la Maison des Vins. Un projet porté par le Grand Chambord, étendu à Cheverny, doit être signé prochainement pour 2014 ; il sera renouvelé automatiquement pendant 3 ans pour les deux manifestations. Le territoire complet de Cheverny fait partie de tous les projets.

### **Festival des Arts de la Rue Echo du Caquetoire.**

Ce projet est éligible au PACT et bénéficie de fonds européens. Une charte « éco-festival » est mise en place pour le respect de l'environnement (covoiturage, tri sélectif sur place...). Il aura lieu du 8 au 10 août 2014, accès gratuit.

### **Compte rendu commissions Agglopolys**

Laurent CHERRIER a assisté, le 27 mai, à la commission « Tourisme-culture-sport-loisirs ». Il s'agissait d'une première réunion de présentation : écoles d'art et de musique (1 600 élèves fréquentent les écoles de musique), piscines, médiathèques, aménagement de la Loire avec le projet d'amélioration du Lac de Loire, Jeu de Paume...

### **Marché Gourmand et Artistique du 20 juillet**

Environ 150 mails et courriers ont été adressés, par Michelle DILAJ et Patricia LEVANT, à des artisans locaux. A cette date, 20 réponses positives ont été reçues, provenant aussi bien d'artisans « gourmands » qu'« artistiques ». La Lyre de Cour-Cheverny et la chorale « Il était une voix » animeront cette journée.

### **Rentrée scolaire 2014-2015 – organisation rythmes scolaires**

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine entraîne, non seulement des problèmes d'organisation au sein de l'école publique de Cour-Cheverny, mais un surcoût quant au transport supplémentaire du mercredi matin. Michelle DILAJ a assisté à un Conseil spécial « rythmes scolaires » à la mairie de Cour-Cheverny le 27 mai dernier et le souci du retour, le mercredi à midi, se pose pour les 60 enfants de Cheverny qui bénéficient du ramassage scolaire. Nous allons demander un devis à la Société SIMPLON pour le ramassage du matin et du midi. De son côté, l'équipe scolaire adressera un questionnaire aux parents pour, d'une part, avoir leur avis sur la pratique de ces nouveaux rythmes, et, d'autre part, connaître le nombre d'enfants susceptibles d'utiliser le transport du midi.